

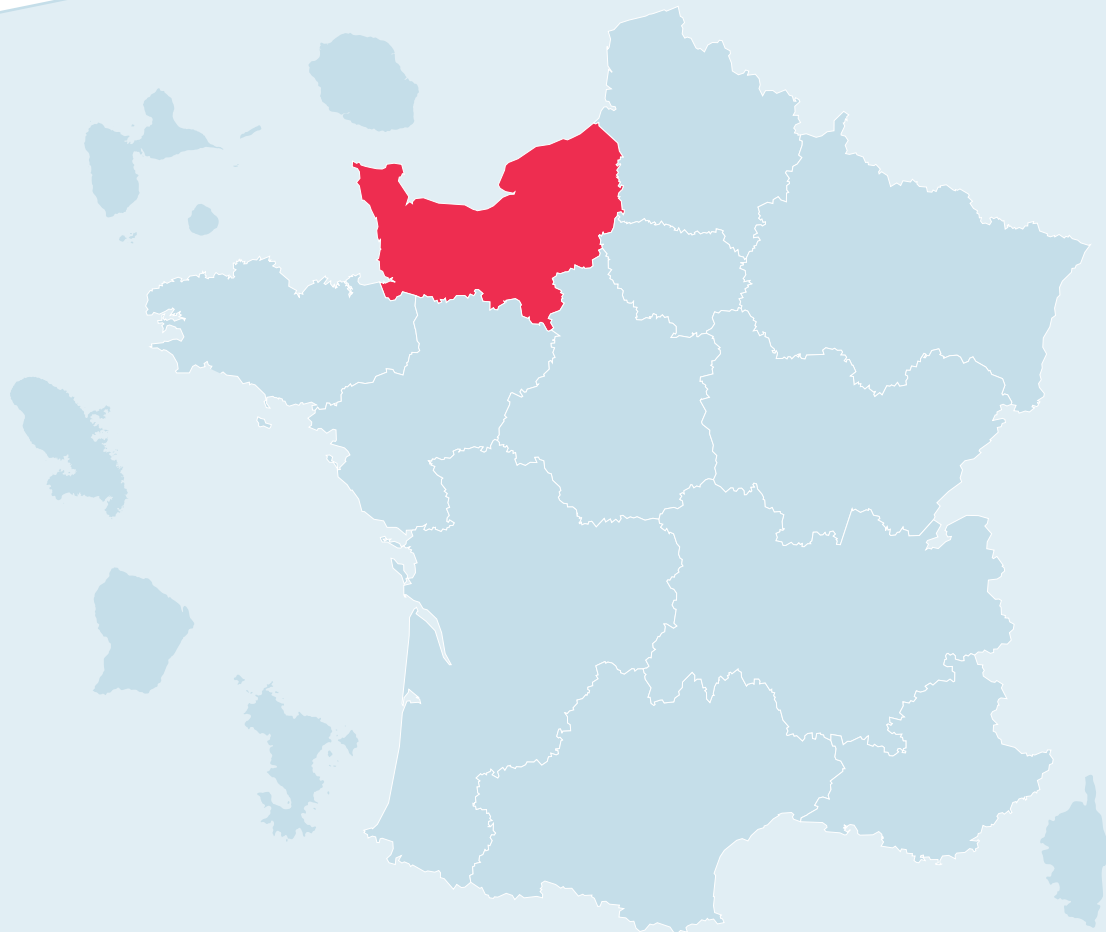


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

# Monographies régionales



Mai 2020



R É G I O N  
N O R M A N D I E





# RÉGION NORMANDIE

## SOMMAIRE

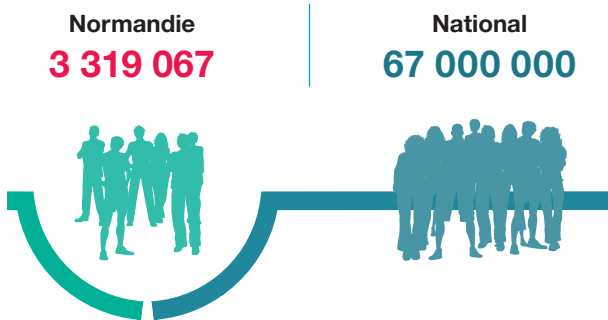
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES .....	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE .....	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS .....	8
BUDGETS .....	10
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT) .....	12
DERNIERES ACTUALITES .....	15

La collecte des données chiffrées contenues dans ce document est arrêtée en décembre 2019.

# PRINCIPAUX INDICATEURS

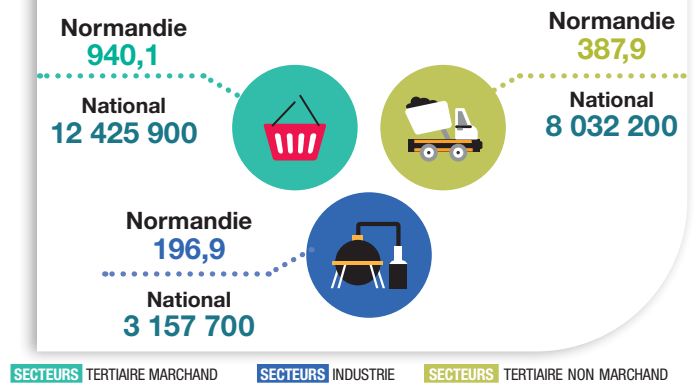
## POPULATION

Nombre d'habitants en 2019



## SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 1<sup>er</sup> trimestre 2019



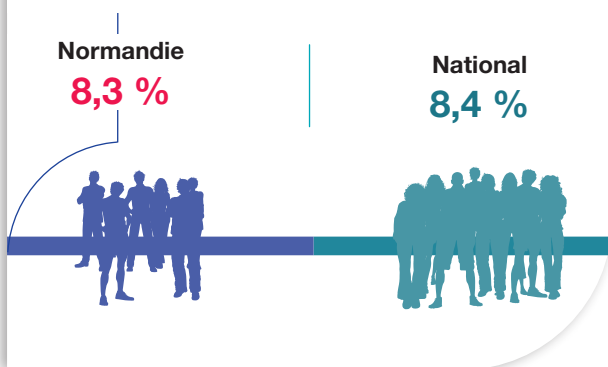
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND

SECTEURS INDUSTRIE

SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND

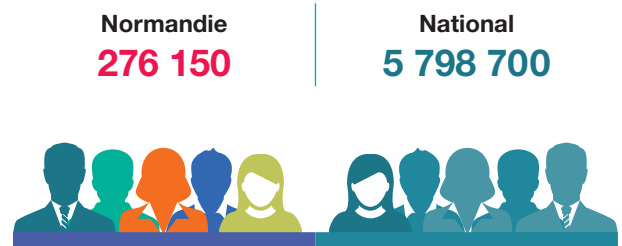
## TAUX DE CHÔMAGE 1<sup>er</sup> trimestre 2019

% de la population active



## DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en juillet 2019

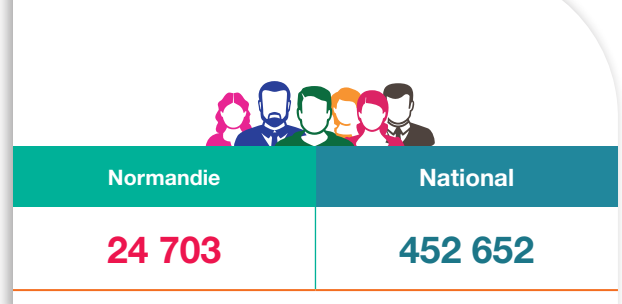


## PRESTATAIRES DE FORMATION

	Normandie	National
Organismes de formation	2 144 en 2017	67 600 en 2017
CFA	143 en 2018	936 en 2018/2019

## EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2018/2019



## BUDGET GLOBAL

Évolution du budget de la région en millions d'euros

Année	2017	2018	2019
Budget global	275,8	283,8	247,9

## BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2019 en millions d'euros



## DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	3 420 995 en 2017	3 319 067 en 2019	-0.03%	67 000 000 au 1 <sup>er</sup> janvier 2019
POPULATION ACTIVE	1 520 594 en 2014	1 515 616 en 2015	-0.33%	30 70 000 en 2019
dont 16-25 ans	122 864 en 2014	117 153 en 2015	-4.65%	2 780 000 en 2017
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	284 750 (juillet 2018)	276 150 (juillet 2019)	-3.02%	578 700 (juillet 2019)
Moins de 25 ans	44 080 (juillet 2018)	42 340 (juillet 2019)	-3.95%	7 282 019 (juillet 2019)
25-49 ans	170 770 (juillet 2018)	164 950 (juillet 2019)	-3.41%	3 551 400 (juillet 2019)
50 ans ou plus	69 900 (juillet 2018)	68 860 (juillet 2019)	-1.49%	1 519 100 (juillet 2019)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	9% (2ème trimestre 2018)	8,3% (2ème trimestre 2019)	0,7 %	8,5 % (2ème trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	23 %	Non renseigné	-	18,6 % (2ème trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	8,1 %	Non renseigné	-	7,5 % (2ème trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	6 %	Non renseigné	-	6,1 % (2ème trimestre 2019) (France hors Mayotte)

Sources : (JO) décret déc. 2018, Insee, DARES

SECTEURS D'ACTIVITES POUR LA REGION	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %TAGE	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GENERIQUES (2ème trimestre 2019)  (en milliers)	Tertiaire marchand	940,1	12 465,5
	Tertiaire non marchand	387,9	8 046,4
	Industrie	196,9	3 159,2
PRINCIPAUX SECTEURS en 2015			
Secteur 1	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12 %	12,7 %
Secteur 2	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10,3 %	12,7 %
Secteur 3	Fabrication d'autres produits industriels	8,2 %	5,9 %

Source : Insee

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA REGION	NATIONAL
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents d'entretien de locaux (y compris ATSEM)</li> <li>- Aides à domicile, aides ménagers, travailleurs familiaux</li> <li>- Aides-soignants (aides médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux)</li> <li>- Professionnel de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)</li> <li>- Employés de libre-service</li> <li>- Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine (y compris crêpes, pizzas, plonge,)</li> <li>- Serveurs de cafés, de restaurants et commis</li> <li>- Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires</li> <li>- Conducteurs routiers et grands routiers</li> <li>- Agents de services hospitaliers</li> <li>- Agriculteurs salariés, ouvriers agricoles</li> <li>- Caissiers, pompistes</li> <li>- Cuisiniers</li> <li>- Artistes, professeurs d'art (musique, danse, spectacles)</li> <li>- Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agents d'entretien des locaux (y compris ATSEM)</li> <li>- Agriculteurs salariés et ouvriers agricoles</li> <li>- Aides à domicile et aides ménagères</li> <li>- Aides, apprentis, employés polyvalents de la restauration (y compris commis)</li> <li>- Aides-soignants (médico-psycho, auxiliaires puériculture, etc.)</li> <li>- Employés de libre-service</li> <li>- Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires</li> <li>- Professionnels de l'animation socioculturelle (y compris directeurs)</li> <li>- Serveurs de cafés et de restaurant</li> <li>- Viticulteurs, arboriculteurs salariés et cueilleurs</li> </ul>

Source : Pôle Emploi

## INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

### LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	2133 en 2016	2144 en 2017	%	67 600 en 2017
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	11 379 en 2017	10 300 en 2018	-9,48%	201 600 en 2018

Sources : Direccte Normandie et Projet de loi de finances 2019 et 2020

### APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	Non renseigné	143 CFA en 2018	-	936 CFA/SA en 2018/2019
Montant de la dépense pour l'apprentissage (en milliers d'euros)	117 976 en 2017	124 045 en 2018	5,14%	1 574 811 en 2018 (Hors AURA, Corse, Guadeloupe, Guyane La réunion, Mayotte)
Effectif d'apprentis	22 578 en 2016/2017	24 703 en 2018/2019	9,41%	452 652 en 2018/2019
Coût moyen par apprenti	Non renseigné	Non renseigné	-	Non renseigné
Nb de contrats d'apprentissage	15 922 en 2017	17 071 en 2018	7,22%	317 356 en 2018
Stock d'apprentis	Non renseigné	Non renseigné	-	436 900 Décembre 2018

Source : DGEFP et Ministère de l'Education nationale

## PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Le Premier Ministre a labellisé 56 pôles de compétitivité pour la Phase IV des pôles de compétitivité (2019-2022).

### 7 POLES DE COMPETITIVITE DANS LA REGION NORMANDIE

**Pôle MOV'EO** : Pôle de compétitivité en R&D Automobile et Transports publics, le Pôle Mov'eo est implanté sur les régions Normandie et Ile-de-France et regroupe près de 400 acteurs : son territoire représente plus de 70 % de la R&D automobile française.

**Pôle TES** : Pôle de compétitivité sur les solutions numériques sécurisées, le Pôle TES est implanté en Normandie et regroupe plus de 120 acteurs.

**Pôle HIPPOLIA** : Pôle de compétitivité sur la filière équine, le pôle Hippolia regroupe plus de 140 acteurs et travaille en synergie avec la Fondation de Coopération Scientifique Hippolia et le Syndicat Mixte Hippolia.

**Pôle VALORIAL** : Pôle de compétitivité sur l'aliment de demain, le pôle VALORIAL regroupe plus de 270 acteurs en Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.

**Pôle NOVALOG** : Pôle de compétitivité sur la logistique, le pôle NOVALOG regroupe plus de 90 acteurs sur les régions Normandie et Ile-de-France.

**Pôle ASTech Paris Region** : Pôle de compétitivité Aéronautique / Espace

**Pôle COSMETIC VALLEY** : Pôle de compétitivité sur la parfumerie cosmétique, le pôle COSMETIC VALLEY regroupe plus de 300 acteurs sur les régions Ile-de-France, Centre et Normandie.

Source : [competitivite.gouv.fr](http://competitivite.gouv.fr)

## CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Depuis le 1er août 2018, 17 nouveaux campus ont été labellisés, s'ajoutant aux 78 déjà existants. Le territoire national compte désormais 95 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers.

23 ont été labellisés campus d'excellence en 2020.

### CINQ CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION NORMANDIE

#### Campus des métiers et des qualifications Industrie des énergies

- Territoire : Cherbourg et Nord-Cotentin
- Secteurs professionnels : Énergies (nucléaire, maritime), Énergies marines renouvelables (EMR), maintenance industrielle
- Filière(s) de formation : Chimie, nucléaire, démantèlement, conduite de process, chaudronnerie industrielle, conception, transport et raccordement, maintenance

#### Campus des métiers et des qualifications Biotechnologies et bio-industries

- Territoire : Évreux - axe Seine / axe Normandie-Centre
- Secteurs professionnels : Pharmacie, Cosmétique, Agroalimentaire, Industries du packaging (en tant que fournisseurs des grands groupes bio-industriels)
- Filière(s) de formation : Sciences et technologies de laboratoires ; bioanalyses et contrôles ; génie biologique ; packaging / design industriel ; ingénierie de la Santé ; biosciences ; ingénierie qualité des bioproduits ; technologies du vivant ; réglementation / sécurité sanitaire



**Campus des métiers et des qualifications Énergies et efficacité énergétique**

- Territoire : Ensemble de l'académie de Rouen et de la région Haute-Normandie
- Secteurs professionnels : Énergies et efficacité énergétique déclinées en sept thématiques : l'éolien, le nucléaire, le photovoltaïque, la bioénergie, l'efficacité énergétique des bâtiments, de l'industrie et des transports.
- Plateformes technologique(s) : PFT Normandie Sécurité sanitaire Évreux, PFT Fécamp Énergies renouvelables (production électrique à sources multiples pour sites autonomes)
- Filière stratégique visée par le redressement productif, Éco-industries
- Filière(s) de formation : Électrotechnique, chaudronnerie industrielle, maintenance industrielle, plasturgie, habitat

**Campus des métiers et des qualifications Propulsions, matériaux et systèmes embarqués**

- Territoire : Le Campus associe les deux académies normandes, ainsi que la communauté d'universités et des établissements "Normandie Université". Le Campus se déploie autour de deux centres de gravité : l'un au Campus nord de Caen l'autre au Technopôle du Madrillet (agglomération de Rouen), les pôles d'Alençon, de Dieppe, d'Évreux, de Flers et du Havre étant en appui.
- Secteurs professionnels : Automobile ; chimie-matériaux ; construction aéronautique ; construction ferroviaire ; construction navale ; numérique ; industries extractives et premières transformations.
- Filière(s) de formation : Systèmes électroniques numériques, plastiques et composites, chaudronnerie industrielle, innovation technologiques et éco-conception, sciences de l'ingénieur, microtechniques, usinage, automatismes, génie électrique, informatique industrielle, mécanique option aéronautique.

**Campus des métiers et des qualifications des métiers de la mer**

Ce Campus a été labellisé en février 2017. La fiche de présentation sera publiée prochainement.

**1 CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS D'EXCELLENCE****Campus des métiers et des qualifications des métiers d'excellence International normand des énergies (CEINE)**

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2019

## PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

### CONSEIL REGIONAL

<b>Groupe Majoritaire Politique</b>	LR - UDI - MoDem - CPNT
<b>Président</b>	Hervé MORIN
<b>Vice-Président</b>	David MARGUERITTE Vice-président en charge de la formation et de l'apprentissage

### COMMISSIONS

<b>Commission Education, Formation, Emploi</b>	
Président	Marc MILLET
<b>Commission en charge de l'apprentissage – si différente</b>	
Président(e)	-
<b>Commission Développement économique, enseignement supérieur et numérique</b>	
Président	Jean-Marie BERNARD

### DIRECTIONS GENERALES

<b>Direction Général Des Services</b>	
Directeur	Frédéric OLLIVIER
Contact	Tél. : 02 31 06 98 32
<b>DGA Jeunesse, Formation, Culture et Sports</b>	
Directrice	Christel LEVERBE
Contact	Tél. : 02 35 52 31 84

### DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

<b>Direction De L'emploi Et De La Formation Tout Au Long De La Vie</b>	
Directeur	Clarisse DAUTREY
Contact	Tél. : 02 31 06 97 12
<b>Direction de l'alternance et de l'apprentissage</b>	
Directrice	Françoise HAVELETTE
Contact	Tél. : 02 35 52 57 68

Source : Conseil régional

**SERVICES DE L'ÉTAT**

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	DURAND	Pierre-André	02 32 76 50 00
SGAR	ROSAY	Fabrice	02 32 76 50 00
DIRECCTE	LAILLER-BEAULIEU	Michèle	02 32 76 16 20
Recteur	GAVINI-CHEVET	Christine	02 32 08 90 00

**INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX**
**CARIF-OREF NORMANDIE**

Directeur : Luc CHEVALIER

Site internet : <https://www.cariforefnormandie.fr/>

**AGENCE DE L'ORIENTATION ET DES METIERS DE NORMANDIE**

Directeur : Denis LÉBOUCHER

Site internet : <https://parcours-metier.normandie.fr/srom-agenceorientation>

## BUDGETS

### BUDGETS CONSOLIDES

#### BUDGETS 2017/2018/2019

En Millions d'euros

Année	Dépenses totales			Formation professionnelle et apprentissage			Enseignement		
	Dépenses			Dépenses			Dépenses		
	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	Fonctionnement	d'investissement	totales	de fonctionnement	d'investissement
2017	1 608,2	124,7	483,9	275,8	263,8	12	302,1	223,4	78,7
2018	1 700,1	1 169,3	530,7	283,8	271,7	12,1	302,6	227,4	75,2
2019	1 916,3	1 153,6	762,7	247,9	238,1	9,7	320,9	229,6	91,3

Source : DGCL

#### AUTRES FINANCEURS EN REGION

En Millions d'euros

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
<b>BUDGET FPA DES REGIONS</b>	283,8 M€ en 2018	247,9 M€ en 2019	-12,72%	4 388 M€ budget 2019

Source : DGCL

### BUDGET PRIMITIF

Voté le 17 décembre 2018- les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

Le budget primitif 2019 est d'un montant de 2,5 milliards d'€, dont **669 millions d'euros pour la formation, l'insertion professionnelle et les lycées.**

#### BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2019 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 544 505 613,00	1 544 505 613,00
Investissement	993 520 495, 00	993 520 495,00
Total	2 538 026 108,00	2 538 026 108,00

**Capacités d'engagement**

Libellé	BP 2018	BP 2019	Evol°
Formation professionnelle et apprentissage	-	-	
Fonctionnement	233 361 308 (AE)	225 482 439 (AE)	-3.38%
Investissement	23 346 275 (AP)	2 110 000 (AP)	-90.96%
Enseignement	-	-	
Fonctionnement	93 436 367 (AE)	90 353 563 (AE)	-3.3%
Investissement	286 147 750 (AP)	80 637 500 (AP)	-71.82%
Action économique	-	-	
Fonctionnement	89 188 000 (AE)	59 024 876 (AE)	-33.82%
Investissement	113 402 774 (AP)	125 216 350 (AP)	10.42%

Source : Conseil régional de Normandie

## PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)

### CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020

*Basse-Normandie : contrat de plan Etat-Région 2015-2020*

#### Volet Emploi

Conformément aux orientations stratégiques régionales pour l'emploi, le volet emploi du CPER s'inscrit dans les objectifs du schéma régional dans un cadre d'intervention territoriale défini avec les acteurs locaux :

- Le soutien au développement de l'économie et de l'emploi, la compétitivité des entreprises et le développement de l'entrepreneuriat ;
- L'anticipation des mutations économiques et la sécurisation des parcours professionnels ;
- L'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs et le soutien aux mobilités professionnelles.

*Haute-Normandie : contrat de plan Etat-Région 2015-2020*

#### Volet Emploi

Le CPER soutiendra les actions devant permettre de bâtir une offre de formation articulée avec les besoins du territoire, des branches, des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi, en favorisant une information sur la formation (CREFOR) et une orientation de qualité des personnes.

- Améliorer la connaissance des territoires, des filières ou des secteurs, avec l'appui du CREFOR (Observatoires régional emploi formation) et de l'ARACT (Association régionale de l'amélioration des conditions de travail) ;
- Promouvoir l'amélioration des conditions de travail pour tous par un soutien spécifique à l'ARACT sur l'accompagnement des filières et l'accompagnement des entreprises pour les situations de travail dans le cadre de nouveaux projets d'investissement,
- Soutenir la mise en place de la réforme du service public de l'orientation professionnelle, notamment par la mise en réseau des acteurs et leur professionnalisation (CARIF : centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation) ;
- Sécuriser les parcours professionnels des personnes fragilisées sur le marché du travail, en adaptant notamment les besoins en compétences immédiats, à venir, directs ou indirects, induits par les priorités d'investissement, identifiés en lien avec les branches professionnelles les réseaux de l'économie sociale et solidaire et les chambres consulaires ;
- Identifier et accompagner les entreprises concernées par les mutations économiques
- Accompagner le déploiement des accords de branches nationaux et les accords régionaux (GPEC : gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, EDEC, engagements de développement de l'emploi et des compétences,...).

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

### CPRDFOP

Le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) 2017-2022 a été adopté en séance plénière le 20 novembre 2017, au conseil régional, à Rouen, sous la présidence d'Hervé Morin.

Le CPRDFOP 2017-2022 a été élaboré au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP) en s'appuyant sur les travaux de 6 commissions auxquelles ont participé près de 140 acteurs. Il a également été nourri par les contributions du COPAREF, du CESER, de la CFDT, ou encore de Pôle emploi.

Ce travail a permis de définir 5 orientations majeures, en particulier le fait que la carte se désormais fondée à partir des besoins des entreprises, territoire par territoire :

- Le CPRDFOP et la carte des formations qui en découlera apporteront une réponse adaptée aux besoins en compétences des territoires et des entreprises,
- Une place majeure accordée à l'insertion professionnelle par le développement des compétences et des qualifications de tous
- Une orientation pleinement intégrée dans la chaîne emploi/orientation/formation
- Un thème aux enjeux primordiaux : le numérique
- Une volonté de rendre la gouvernance du CREFOP plus efficiente.

Source : Base FAR 2019

## PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES

Fabienne Buccio, Préfète de la région Normandie, Préfète de la Seine-Maritime, et Hervé Morin, Président de la Région Normandie, ont officiellement signé, le 21 mars 2019, le Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences, en présence de Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, David Margueritte et Rodolphe Thomas, Vice-présidents de la Région Normandie.

Les objectifs de ce Pacte Régional normand sont les suivants :

### 1. Repérer et mobiliser les publics pour les amener vers la formation

D'une part, en lien avec les réseaux de Conseillers en Evolution Professionnelle et prescripteurs de formations (Pôle emploi, Missions Locales, Cap emploi),

D'autre part, en allant directement à la rencontre des publics et notamment des personnes en rupture avec les réseaux classiques ou rencontrant des problématiques particulières (illettrisme, illettrisme, etc.).

La Région propose notamment les mesures suivantes : l'organisation d'un réseau de proximité permettant de faciliter le repérage du public (mairies, MSAP, etc.), la mise en place d'outils de repérage de l'illettrisme et des troubles « dys » et encourager le recours au dispositif régional « Cap Lire, Ecrire, Compter », et le lancement d'un appel à projet devant favoriser l'initiative territoriale et la production de solutions innovantes adaptées aux spécificités des territoires, pour repérer, mobiliser et accompagner les publics vers l'accès à la formation.

### 2. Orienter et former vers les secteurs pourvoyeurs d'emploi en région :

- Par une évaluation continue des besoins en compétences sur les territoires via l'Animation territoriale et le Partenariat avec les Branches Professionnelles,
- Par la création d'un Outil Prospectif destiné à identifier les évolutions de besoins en compétences et ainsi acheter les formations correspondantes,
- Par la mise en œuvre d'un nouveau parcours d'orientation, de construction de projet et d'accès à la qualification en 2020,
- Par le déploiement d'une offre régionale de « Plateaux Techniques » destinée à mobiliser pour les personnes en recherche d'emploi les plateaux des organismes de formation en y effectuant des immersions encadrées pédagogiquement et favoriser ainsi la découverte de la formation et des métiers. La Région accompagnera également la mobilité des Demandeurs d'Emplois sur ces phases immersives.

### 3. Former en associant davantage les entreprises :

Le Pacte Normand propose plusieurs mesures pour permettre la montée en compétence des Normands en recherche d'emploi, en lien avec les besoins de l'économie du territoire :

- Amplifier le dispositif régional « Une formation, Un Emploi »
- Expérimenter sur le Cotentin et l'Axe Seine, zones labellisées « territoire d'industrie » et exprimant de forts besoins de recrutement, une mesure commune « Région-Pôle emploi » à destination des entreprises pour offrir un « guichet unique » de réponse aux besoins des entreprises. Cette mesure vise à faciliter le recours par les entreprises des dispositifs de formations préalables à l'embauche, sans distinction entre les mesures déployées par Pôle emploi et la Région.
- Développer la « Formation en Situation de Travail » pour répondre aux besoins de compétences spécifiques, en structurant avec les entreprises des parcours internalisés, structurés par la Région mais mis en œuvre par l'entreprise.
- Créer un outil en ligne « Job-Normandie » afin de permettre aux entreprises de rechercher des profils parmi les stagiaires sortis de formation.
- Sécuriser les parcours de formation. Afin de sécuriser davantage l'accès puis le maintien en formation, la Région propose de faire évoluer, à court terme, les barèmes de rémunération, mais aussi de conduire un travail spécifique sur l'accompagnement à la mobilité, qui relèvera à la fois d'une mobilisation des outils et acteurs existants (notamment les plateformes de mobilité), et de mesures financières.
- Favoriser l'expérimentation, faire évoluer les pratiques pédagogiques et développer de nouvelles modalités de formations : Afin de faire évoluer les pratiques pédagogiques et développer des actions notamment plus souples et modulaires, destinées à répondre aux besoins des entreprises et des personnes en recherche d'emploi qui ne souhaitent pas s'inscrire sur des parcours longs, la Région propose notamment :

- Le lancement d'un appel à Projets Formations Qualifiantes afin d'encourager l'expérimentation de méthodes pédagogiques innovantes et adaptées à des typologies de publics particulières (Seniors, Décrocheurs, publics issus des QPV, etc.).
- Le développement de parcours modulaires intégrant une logique de blocs de compétences et alternées de périodes d'emploi
- La mise en place d'un plan de professionnalisation important à destination des Organismes de Formation régionaux.

Source : Base FAR, 2019

## SPRO

La charte commune du service public de l'orientation professionnelle en Normandie : mise en œuvre du spro a été signée le 1er septembre 2015.

La charte consigne l'engagement des signataires à respecter et à mettre en application les principes fondamentaux partagés par les réseaux régionaux d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des actifs normands, en faveur de la mise en œuvre opérationnelle et performante du service public régional de l'orientation.

Les grands axes :

- Renforcer les synergies entre Orientation, Emploi, Economie, Formation : articuler la politique d'orientation
- Rendre lisibles les actions conduites dans le domaine de l'orientation au niveau régional comme au niveau local et renforcer leur coordination,
- Améliorer et partager les diagnostics quantitatifs et prospectifs réalisés notamment par le CREFOR et l'ERREFOM en lien avec leurs missions d'observation et de prospective des emplois et compétences tant au niveau des territoires qu'au niveau régional.
- Créer les conditions d'une coopération entre les différents acteurs par le développement d'une culture professionnelle commune en matière de services d'orientation tout au long de la vie
- Contribuer à une orientation réussie par la mobilisation des démarches et outils (CEP, VAE, bilan de compétences)
- Développer l'usage du numérique et son appropriation par les publics (notamment pour ceux ne disposant pas de la compétence repérée au titre du socle de connaissances et de compétences professionnelles), dans les supports d'information et les pratiques de conseil voire d'accompagnement.
- Veiller à la qualité et à la pertinence du ré-aiguillage des publics auprès des structures les plus adaptées à la prise en compte de leur situation.
- Favoriser l'interopérabilité des différents services en particulier le lien entre le premier accueil personnalisé et individualisé et le déploiement du conseil en évolution professionnelle sur les niveaux 2 et 3.
- Garantir la qualité et l'homogénéité des services offerts et réalisés au sein des réseaux déployés sur le territoire.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019



## DERNIERES ACTUALITES

« Le Pacte régional nous a permis de réinterroger nos relations de travail, de les renouveler » (David Margueritte, Région Normandie)

Les acteurs normands de l'emploi et de la formation professionnelle étaient réunis à Caen ce 4 décembre pour un point d'étape dans la mise en œuvre du pacte régional d'investissement dans les compétences (Pric). En un an, de nombreuses actions ont été mises en place.

Un travail « dense, fructueux, dans des relations intelligentes », a salué David Margueritte, vice-président de Normandie en charge de la formation et de l'apprentissage le 4 décembre à Caen lors du bilan de la mise en œuvre du Pacte régional d'investissement dans les compétences de la Région. 350 acteurs participaient à cette journée, pour échanger, témoigner et s'informer. En Normandie, ce pacte signifie un effort de l'État de 337 millions d'euros supplémentaires pour la période 2019-2022.

### *Réflexion collective*

Premier apport, pour David Margueritte, « le Pacte nous a permis de réinterroger nos relations de travail, de les renouveler ». Pôle Emploi, la Région, l'État et l'ensemble des acteurs se sont largement mobilisés. Un travail « de réflexion collective » permis par la forme même du Pacte, qui « laisse le temps long pour accompagner, pour renouveler, pour repenser, pour aller chercher les publics ».

« Motiver les publics faiblement qualifiés », « faire évoluer les parcours de formation », « réussir l'intégration dans l'emploi » : la journée a vu se succéder tables rondes et interventions de la Région, de Pôle emploi ou de l'État, représenté par Jean-Marie Marx, le Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi.

À la fin du mois novembre, la Région avait enregistré 11 % d'entrées en formation supplémentaires par rapport à 2018. « À la fin de l'année, nous serons au rendez-vous de l'exécution financière et des 45 millions d'euros additionnels qui nous ont été donnés cette année », se réjouit David Margueritte.

### *Appels à projets*

Une partie des premiers objectifs, annoncés en mars (lire notre article), ont pu être atteints. Le programme Forem, qui permettait déjà la mise en place de formations longues sur-mesure à la demande des entreprises, autorise désormais des actions de formation courtes, en situation de travail. Le barème de rémunération des stagiaires a été fortement revu à la hausse, avec un minimum de 652 euros désormais, et les aides à la mobilité fortement augmentées, jusqu'à 250 euros. De nombreux appels à projets ont été lancés, de même qu'un programme de professionnalisation des acteurs et le déploiement d'un réseau d'informateurs de premier niveau.

### *#Avenir*

De manière plus profonde, ce sont l'ensemble des programmes de formation de la Région qui sont reconfigurés, avec la fusion des programmes Contrat d'accès à la qualification (Haute-Normandie) et Réussir (Basse-Normandie), au sein du programme #Avenir. Ce dispositif de construction de projet sera mis en œuvre à compter du 1er janvier 2020. Il mettra l'accent sur la mise en place sur l'ensemble du territoire normand de guichets uniques d'accueil et d'analyse de la première demande, sur la possibilité pour le demandeur d'expérimenter, de se tromper pour mûrir son projet, ou encore sur un programme par « briques », non-linéaire, et en lien étroit avec le Socle de compétences.

Source : Le Quotidien de la formation, 6 décembre 2019

### **La région Normandie lance des actions de formation ciblées sur les besoins en compétences du transport de voyageurs**

Les régions ont perdu leurs prérogatives en matière d'apprentissage. Pour autant, elles restent un soutien de poids pour les branches et les entreprises dans le déploiement d'actions de formation adaptées aux besoins des acteurs économiques locaux.

En Normandie, la branche transport en commun sur route souffre d'un manque criant de personnel qualifié alors même que le taux de chômage y est élevé. C'est donc dans ce secteur qu'ont été mobilisées les ressources. La région annonce ainsi avoir financé, en 2019, 114 parcours de formation « conducteurs de voyageur » au titre de son dispositif « une formation, un emploi » pour un montant de près de 512 000 euros. Dans ce cadre, le groupe Transdev a pu bénéficier de 31 de ces actions.

En partenariat avec Pôle emploi

En parallèle, un autre dispositif a été activé. Le programme « Qualif' » a ainsi été mis en œuvre en lien avec Pôle emploi. En 2019, 106 stagiaires ont été formés aux compétences en pénurie dans le transport pour un montant de près de 561 000 euros. La Région resserre encore sa coopération avec l'agence nationale. Un groupe emploi-formation vient d'être créé, avec pour mission de répondre aux besoins de recrutement des différentes agences Transdev de Seine-Maritime et de l'Eure.

Source : Le Quotidien de la formation, septembre 2019

**Région Normandie : accord de coopération pour conforter l'excellence de la recherche**

La Région Normandie et l'Agence nationale de la recherche (ANR), ont signé, vendredi 14 juin 2019, un accord de coopération pour conforter l'excellence de la recherche normande et favoriser son rayonnement à l'échelle nationale et internationale.

Ce partenariat s'inscrit dans la volonté de la Région d'innover dans sa façon d'accompagner les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur et du territoire. Avec un budget annuel de 50 millions d'euros, la Région place en effet la recherche normande au cœur de sa politique d'attractivité et souhaite accroître son rayonnement à l'échelle nationale et internationale.

Des travaux communs d'évaluation permettront d'identifier les domaines scientifiques stratégiques en Normandie pour les années à venir en vue notamment de l'élaboration des prochaines stratégies régionales en faveur de la recherche normande.

Dès 2020, la Région devra également définir, sur cette base, les domaines sur lesquels elle souhaite investir pour la période 2021-2027 en matière de recherche et d'innovation, particulièrement pour les fonds européens FEDER.

L'ANR mettra à disposition les données et référentiels pertinents pour la réflexion normande, et co-construira des indicateurs de suivi permettant par exemple de réaliser une cartographie et des études d'impact des projets financés sur le territoire.


**Extraits : Conseil régional Normandie, 17 juin 2019**



# CENTRE INFO AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

**Centre Info propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:**

- la rubrique Régions sur [www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr) traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
- le fil twitter [@inffo\\_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
- la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, le magazine *Info Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région



**Centre Info met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:**

- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France <https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/nos-publications>
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques ([www.ressources-de-la-formation.fr](http://www.ressources-de-la-formation.fr))



Suivez Centre Info  
[www.centre-info.fr](http://www.centre-info.fr)

 [centreinfo](https://www.facebook.com/centreinfo) -  [centre-info](https://www.linkedin.com/company/centre-info) -  [@centreinfo](https://twitter.com/centreinfo)

